

# **Pratique musicale et personnes handicapées**

## **Propos introductifs**

**Gérard Bonnefon**

C'est pour échanger sur les pratiques musicales amateurs que nous sommes nous réunis ce jour. Nous allons travailler ensemble en ayant en mémoire les propos de Gilles Deleuze : « pas d'idées justes, juste des idées ». Penser et étudier ne sont possibles qu'à la condition d'interroger nos idées et nos pratiques, et bien sûr d'écarter tout dogmatisme ou encore les recettes.

Plusieurs entrées sont possibles pour analyser la place et le rôle des musiciens- intervenants lors des pratiques musicales avec le public ayant un handicap physique, sensoriel, une déficience intellectuelle... Déjà, il est important de préciser sa posture :

Dans quelle pratique le musicien s'engage ?

Faire de la musique avec des personnes handicapées ou faire de la musique ?

La dernière réponse est évidente, mais la complexité apparaît au moment même où cette évidence semble s'imposer. Pourquoi ?

\*\*\*

La complexité est présente dès la lecture d'auteurs qui relatent leur handicap. Jean-Michel Palmier, chercheur, subissant une grave maladie invalidante parle dans *Fragments sur la vie mutilée* d'« une autre manière d'être au monde ». Camille Fabre, photographe d'art, circulant en fauteuil roulant, raconte : « Le handicap transforme la vie d'une façon énorme. Il rase comme le feu dans la forêt et on se demande : que va-t-il pousser à la place ? »

Une irrégularité est produite. Un écart par rapport à la norme est présent. Une gêne peut-être ressentie, un mouvement d'évitement esquissé ou une fuite discrète engagée. Le handicap nous précipite dans un autre monde. Il est vain de faire comme si tout était normal. Les membres paralysés, les yeux éteints, la déficience intellectuelle, le mutisme et les désordres d'enfants autistes ne sont pas anodins, sans effets. Claude Veil, directeur d'études à l'EHSS, écrit dans son livre *Handicap et société* : « Au fond tout un chacun à peur du handicap. C'est l'image de la souffrance, de la difformité, c'est l'amorce de la mort, la menace contre l'intégrité vitale du partenaire sain. » Les personnes handicapées et leurs proches vivent douloureusement leur situation sur un plan personnel et aussi sur un plan social.

\*\*\*

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer des femmes et des hommes touchés par un malheur qui pourrait être aussi le nôtre. La solidarité se traduit par une aide matérielle et un accompagnement des personnes et des familles. Elle a aussi pour fonction inconsciente de réparer un drame dont peut être victime, à tout moment, chaque membre de la société. Un paradoxe est repérable, puisque la société a tendance à maintenir à l'écart les personnes handicapées et en même temps, elle travaille inlassablement à les réintroduire dans les relations sociales.

Dans les conversations quotidiennes, celles qui nous relient les uns aux autres de la manière la plus habituelle, la plus commune, le mot handicapé sonne comme une malédiction. Il définit très souvent dans sa totalité une personne. Elle est autre, elle est handicapée, c'est un handicapé. Il ne subsiste alors que le malheur, la souffrance et les manques. La société a tendance à se protéger en mettant en oeuvre moins l'intégration que l'organisation de dispositifs spécifiques de formation, de travail, d'hébergement... par handicaps.

Les personnes handicapées et leurs proches ne demeurent pas silencieux et prennent la parole. En 1974, le journal *Handicapés Méchants*, créé par des Comités de lutte des handicapés, déclarait que les actions revendicatives devaient être menées en lien avec les luttes des travailleurs et celles des minorités opprimées : « fous - prisonniers - immigrés - handicapés - même société - même combat ! » et que les personnes handicapées étaient concernées par la transformation sociale. Les Comités demandaient de passer d'une culture de la charité à celle de la responsabilité. L'écrivain japonais, Kenzaburô Ôè, prix Nobel de littérature, relate l'intervention d'une jeune femme handicapée : « ... elle estimait important que les handicapés sortent pour faire ce qu'ils désirent, même au prix d'une gêne pour les autres ». Des propos salutaires qui signifient le refus de la mise à l'écart. Etre parmi les autres est une demande exprimée par des adultes handicapés mentaux qui vivent difficilement leur marginalisation dans des structures spécialisées : foyers, ESAT, vacances et temps libres entre-eux... Ils se résignent à cette situation, qu'ils n'ont pas choisie.

Il est indispensable que les personnes handicapées s'expriment, s'engagent et participent à la vie publique. Leurs revendications concernent l'ensemble de la société, comme le devenir de la société et de la démocratie les concerne.

\*\*\*

Pourquoi travailler avec les personnes handicapées ?

Une précaution est à prendre en veillant à ne pas se nourrir des faiblesses des autres. La réponse politique et sociétale renvoie au bien commun. L'égalité républicaine est le fondement politique de l'action, puisque la République ne connaît que des citoyens égaux en droit, sur tous les plans. Cette évidence mérite d'être rappelée à une époque où la mise en compétition, la performance et l'évaluation prennent le pas sur l'entraide, la solidarité, la coopération... Sur un plan philosophique, Tzvetan Todorov rappelle : « ...tous les êtres humains ont les mêmes droits et méritent un égal respect, même si leurs modes de vie restent différents. »

\*\*\*

Les propos de l'introduction présentent une complexité qui s'oppose au système binaire « handicapé - valide », Claire Parnet écrit : « La machine binaire est une pièce importante des appareils de pouvoir. » Un tango introduit plus de fantaisie qu'une marche militaire. Il n'est pas utile de marcher au pas ! Trois temps apportent de l'espace et une complexité. Alors, il s'agit de refuser les schémas et les chemins tracés. S'interroger et être questionné ouvrent la voie à des élaborations, et la complexité ne doit pas effrayer ou déranger, elle est ce qu'il y a de plus ordinaire. Gilles Deleuze écrit : « Jamais les choses ne se passent là où on croit, ni par les chemins qu'on croit ».

\*\*\*

Les enfants et adolescents accueillis dans les établissements spécialisés ne sont pas des êtres hors du commun. Il est erroné de penser qu'ils puissent être

dans un vide culturel. Ce sont des êtres de culture, qui ont des goûts et des passions, comme tout un chacun. Et puis les relations s'établissent en prenant sa guitare, son saxophone et en chantant pour vivre des moments partagés. Partage de la musique. Faire société. Etablir des liens. Jouer ensemble, Une évidence.

\*\*\*

Pour terminer, on ne devient pas un musicien spécialisé « handicap ». Il faut travailler avec tous les publics et ne pas s'enfermer dans une spécialisation. L'échange des pratiques et les formations ont pour but de mieux connaître des contextes et d'échanger sur les méthodes pédagogiques, les réussites et les difficultés. Il n'y a pas plus d'art des handicapés que d'intervenants artistiques spécialisés pour handicapés.

\*\*\*

Je vous propose que nous menions notre travail de réflexion à partir de quelques questions :

Quelle pédagogie musicale pour travailler avec des personnes handicapées ?  
A partir de situations concrètes, nous échangerons sur les diverses manières de travailler.

Qu'elle est la place et le rôle d'un atelier musical en établissement spécialisé ?  
Comment le projet a-t-il été préparé ? Comment travaillez avec les professionnels du secteur social ? Comment préparez les séances ? Comment se construit une pédagogie ?

Quelles sont les bénéfices retirés par les personnes handicapées de la pratique musicale ?

Pourquoi réaliser des enregistrements ou des représentations ? A quel moment ?

\*\*\*

Il est utile d'avoir en mémoire un questionnement pour penser et repenser le projet :

Que fait-on ?

Pour qui et avec qui ?

Dans quels buts ?

Avec quels moyens ?

Qui est le garant du projet ?

Comment faire évoluer le projet ?

Gérard Bonnefon

**Gérard Bonnefon, *Pratique musicale et personnes handicapées, propos introductifs.***